

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf janvier à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE -

MMES BERNARD – GOJJAT -

MM. DEBRUN – CRIONAY – VERMOREL – CHANTHARAKSA – BONNEFOUX – PASSARD

MMES LANDES – BOULAND

Absents excusés (procuration) : M. CODIS – Mme GUIGNIER

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : M. DUFRENE

Date de convocation : 12 janvier 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 09 décembre 2016 est validé.

Monsieur le Maire présente tous ses vœux à l'équipe municipale.

1) Communauté Communes Beaujolais Pierres Dorées :

Conseil Communautaire du 14 décembre 2016 :

Monsieur le Maire informe les élus des différents points abordés lors du dernier conseil communautaire : plan Beaujolais, validation du schéma de développement économique, modification du périmètre et des statuts suite à l'intégration de deux communes nouvelles.

2) Syndicats intercommunaux :

SYndicat Départemental d'Energie du Rhône (SYDER) :

Point sur les demandes d'intervention réalisées et à venir

Mise en place d'un réseau d'interlocuteurs élus au sein du SYDER afin d'assurer une meilleure communication.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières :

Suite à la réunion du Syndicat, le 13 décembre, Monsieur le Maire présente la contribution des communes pour les eaux pluviales pour l'année 2017. Pour Frontenas, le montant des charges prévisionnel est fixé à 11 583.70 euros.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble :

Etude câble : Monsieur le Maire présente au conseil municipal la solution retenue pour le raccordement de la zone de l'aérodrome suite à une rencontre qui a eu lieu fin décembre. Les factures pour les études (zone économique et buissonnière) ont été reçues et seront réglées pour un montant de 5992.19€.

3) Voirie - Espaces verts

Parking rue de l'ancienne poste :

Monsieur le Maire présente les travaux d'avancement du parking.

Aménagement carrefour Départementale 338 :

Une réunion s'est déroulée le 15 décembre à l'hôtel du Département en présence de Didier Fournel, vice-président du conseil départemental). Confirmation de la participation à hauteur de 50% du département. Les travaux pourraient avoir lieu au plus tôt fin 2017.

Un courrier a été transmis par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui détaillera les participations financières des différentes collectivités.

4) Travaux Bâtiments :

Travaux réalisés : installation de boutons moletés à l'école (sécurité) et reprise de certaines huisseries pour un montant de 985.13€ et suivi toiture école (372€)

Travaux à venir (début février): réfection croix du lavoir, main courante métallique rampe d'accès comptoir.

Devis en cours :

Acrobat : intervention sur cheminée école pour éviter le nichage des oiseaux : 498.00 € TTC

Menuiserie Simon : pose d'une serrure et pose d'une porte de garage coulissante à la salle d'animation rurale: 3 464.41 € TTC

5) Finances:

Commission budget : s'est tenue le 29/12/2016. Prochaine commission avant le vote du budget.

Amendes de police :

Monsieur le Maire précise que la collectivité a perçu la somme de 6 168 € pour le projet de signalisation et de sécurisation d'un parking et ses abords avec cheminement piétons sous réserve que le conseil municipal s'engage par délibération à réaliser les travaux et à accepter la subvention. Le conseil municipal délibère favorablement.

Tarifs de location de la salle d'animation rurale : Aucune augmentation n'est votée sur l'année 2017.

Loyers communaux : Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le loyer des garages communaux soit 35 €/mois, garages loués à M Bazal, M et Mme Carlin et M et Mme Unrein.

Le loyer du T3 loué à M et Mme Unrein est inchangé du fait que la variation annuelle du 2ème trimestre (Insee) est égale à 0.

Monsieur le Maire propose de louer le T2, après les travaux de rénovation, au tarif de 280 €/mois. Il propose de délibérer lors du prochain conseil municipal afin d'intégrer la date de mise en location.

6) Personnel et organisation municipale :

Organisation municipale :

Démission de M. Gille CODIS de son mandat de 1er adjoint au maire :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Gille CODIS de son mandat de 1er adjoint tout en conservant son mandat de conseiller municipal. Monsieur le Préfet a accepté la démission qui prend effet à compter du 13 janvier 2017. Monsieur le Maire propose de nommer un nouvel adjoint. Le scrutin se tient à bulletin secret. Les élections se déroulent et Monsieur Yannick DEBRUN est élu par 12 voix POUR et 2 bulletins BLANCS.

Monsieur Debrun est élu 4ème adjoint, les autres adjoints remontant d'un cran soit :

Madame Patricia Bernard, 1er adjoint, Monsieur Dave Dufrene, 2ème adjoint et Madame Christine Goujat, 3ème adjoint. Mme Patricia BERNARD accepte d'être suppléante à la CCBPD.

Commission municipale : Compte-tenu de la démission de Monsieur Codis, Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des commissions. Ce dernier sera notifié à tous les élus.

Présentation des résultats du recensement 2016 : On note une stagnation de la population.

Personnel communal :

Mise en place du RIFSEEP : Monsieur le Maire propose de délibérer afin d'adopter le nouveau régime indemnitaire d'une partie du personnel communal (rédacteur, adjoint d'animation, atsem). Le comité technique a été informé et le dossier présenté en séance du 10 janvier 2017. Adopté à l'unanimité.

Contrat Tony KHOLER : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat de cet agent se termine début mars et que le renouvellement dans le cadre d'un contrat Avenir n'est plus possible. Compte-tenu de la nouvelle organisation du personnel technique et de la satisfaction du travail fourni par M Kholer en qualité de cantinier, de cantonnier et d'agent d'entretien, Monsieur le Maire propose de le recruter en qualité de stagiaire au grade d'adjoint technique. Adopté à l'unanimité.

6) Urbanisme :

PLU : version arrêtée prochainement communiquée aux Personnes Publiques associées

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

En application de l'article 136 de la Loi ALUR du 24 mars 2014, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » est transférée à la Communauté de Communes de trois ans à compter de la publication de la loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017. Les conseils qui ne souhaitent pas ce transfert doivent donc délibérer entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017. Le conseil, après en avoir délibéré, par 13 VOIX CONTRE et 1 ABSTENTION s'oppose au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Divers : lecture de courriers, étude géotechnique à venir.

8) Ecole et rythmes scolaires :

Ecole :

Monsieur le Maire évoque la réunion du 15 décembre en présence de Madame Potok, inspectrice de l'éducation nationale et Madame Dubessy-Mollion, directrice de l'école. Le sujet abordé étant les effectifs pour la rentrée 2017/2018. Il reste à scolariser quelques nouveaux enfants pour s'assurer du maintien de la 4^{ème} classe.

Cantine : Remerciements de Monsieur le maire suite aux remplacements cantine assurés par des conseillers municipaux et Patricia VEYRAT.

Fresque : une rencontre d'organisation a eu lieu le jeudi 19/01 à 11h30 sur les lieux.

Conseil d'école : 06/02/2017 à 19h.

9) Associations :

Manifestations passées et à venir : projection

Demande d'occupation salle d'animation rurale :

Cours de boxe anglaise – possibilité de créneaux le mercredi après-midi et le jeudi soir. Conditions : convention avec participation financière, pas de stockage de matériel. Monsieur le Maire rencontrera le demandeur début février. Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

Divers : création d'une nouvelle association sur la commune.

10) Communication :

Bulletin 2016 : distribution dans les boîtes à lettres courant Février

Vœux : Monsieur le Maire informe le conseil municipal des vœux reçus par les partenaires.

Organisation vœux Frontenas : 21/01/2017

11) Informations diverses :

Croix Rouge Française : campagne de sensibilisation du 06 février au 04 mars 2017

Demande d'installation d'un Food truck cuisine indienne

AG OEDORIA : 18/01/2017 à Frontenas

Demande d'aide matérielle : pour foyer d'hébergement d'urgence à Theizé (OVE Jean Fayard) : contacter mairie.

Inscription listes électorales : plus d'une soixantaine de nouveaux inscrits en perspective des échéances électorales avant le 31/12/2016.

Information sur la Réorganisation des services du département.

Prochain conseil municipal : vendredi 17 février 2017 à 19 heures 30

Le Maire :

Thomas DUPERRIER

